COMPTE-RENDU CONSEIL D'ECOLE – MATERNELLE – 9 NOVEMBRE 2021

1 – Résultats des élections des représentants d'élèves

Electeurs 233

Votants 84, 2 bulletins nuls et 82 exprimés donc 36,05 % de participation

En 2020 - 2021 il y a eu un taux de participation de 57,09 % et en 2019 - 2020 il y eu un taux de participation de 41,25 % et en 2018 - 2019 il y eu un taux de participation de 32,54 %

Les parents élus sont Mesdames BORRELY Chloé, BONELLO Tiffany, RONSIVALLE Leslie:, FAUCHEUR Alice et DEPAGNE Magali (remplaçante), HENRY Laëtitia. Veuillez contacter les parents:contact@peynierupep.fr

<u>Question des parents</u>: Demande de mise à jour du listing-mail des parents car de nombreux parents ne reçoivent pas les informations communiquées par courriel.

Réponse de la directrice :Toutes les fiches de renseignements de tous les élèves de l'école 125 enfants ont été vues et corrigées. Toutefois, les adresses courriels ont été rentrées au fur et à mesure des demandes des parents sur les adresses de l'école. Sur la boîte Gmail du groupe classe Petite Section, seules les adresses des mères étaient enregistrées. Combien de parents sont encore sans informations ?.......Ils peuvent écrire à l'adresse suivante :ce.01302692f@ac-aix-marseille.fr afin que j'ajoute leur adresse aux différents groupes classes.

2 - Vote du règlement intérieur

Ce règlement est conforme au règlement départemental des Bouches du Rhône version 2018. De ce fait par rapport à l'année dernière et l'année d'avant 2019 il y a beaucoup de changements.

Question des parents :Concernant les récréations quels protocoles sont mis en place ?

Points du règlement qui répondent à cette question :1.4 points 1.7.3 et points 2.4.

En Annexe, il y a le tableau de surveillance mis en place dès le début d'année comme chaque année. Un registre de soins se situe dans les toilettes donnant sur la cour de récréation et un registre de comportement est mis en place dans toutes les classes, au niveau de la cantine et du périscolaire. Un règlement spécifique sur la façon d'utiliser les deux structures se trouvant dans la cour.

Débat et remarques à propos du règlement intérieur. Il y a eu des changements par rapport aux sorties régulières chez un spécialiste comme l'orthophoniste ,ergothérapeute ou autres spécialités...

Les parents devront respecter les horaires possibles d'ouverture du portail à savoir de 8h 30 à 8 h 40 ,lors des récréations de 10h 15 à 10h 45 et de 15 h 15 à 15 h 45 et la sortie de 16h 20 à 16 h 30. Les enfants sortiront par le portail. Une feuille de décharge devra être remplie à chaque sortie, lors des récréations, même régulière et donnée à l'adulte de l'équipe éducative qui ouvre au portail. Cette feuille sera déposée dans le bac de rangement sur le bureau de la direction. Cette décharge sera mise dans l'enveloppe des excuses du cahier d'appel de la classe correspondante. Des feuilles de décharge seront distribuées aux parents concernés afin de faciliter les sorties lors des horaires de récréations.

Le conseil d'école a voté favorablement et nous avons convenu que le règlement de l'école sera envoyé par courriel aux familles et pour ceux qui n'ont pas internet ce règlement sera photocopié. Par -contre la photocopie pour signer le règlement sera donnée sous forme papier à tous les parents. Ces derniers rendront ce papier à l'enseignant de la classe de leur enfant.

.

3 – Sécurité et Hygiène

3.1 - Présentation des PPMS

Il y a eu des réunions avec les personnels de l'équipe éducative de l'école afin de gérer une situation de crise et de ce fait savoir qui fait quoi ?

Il y a trois possibilités

1 – Une chute d'un adulte de sa hauteur, d'un enfant de la structure de la cour...

Comment gérer ?

Selon le BO du 6 janvier 2000 : le Protocole National d'urgence des écoles



- Le blessé ou le malade répond-il aux questions ?
- Respire-t-il sans difficulté?
- Saigne-t-il ?
- De quoi se plaint-il ?



ALERTER

- Composer le 15
 - Indiquer l'adresse détaillée (ville, rue...)
 - Préciser le type d'événement (chute...)
 - Décrire l'état observé au médecin du SAMU
- Ne pas raccrocher le premier
- Laisser la ligne téléphonique disponible



APPLIQUER LES CONSEILS DONNÉS

- Couvrir et rassurer
- Ne pas donner à boire
- Rappeler le 15 en cas d'évolution de l'état
- a) Intervenir immédiatement (gestes de premier secours et évacuer les élèves ou personnes autour de la victime)
- b) Avertir les secours noter l'heure de l'accident, l'heure de l'appel des secours et l'heure de l'arrivée des secours.
- c) Avertir les familles par téléphone
- d) Avertir les collègues par sms
- e) Avertir la mairie, l'IEN, l'IA et l'EMAS.

2 - Une intrusion (tigre ou le loup...) PPMS 17 Attentat

Comment gérer ?

Prévoir deux alarmes différentes pour soit se confiner, soit s'échapper.

Prévoir des cales portes ou verrous intérieurs. Depuis 2012 « on tire sur tout ce qui bouge »

CONSIGNES : S'enfermer, ne pas bouger ne pas faire de bruit.

3 – Une catastrophe écologique ou industrielle (Feux de forêt ,inondation, tempête, produits chimiques...) PPMS 18

Comment gérer ? Des actes 1 - Alerter 2 - Protéger 3 - Secourir

Une alarme spécifique

Différents rôles à distribuer :document rédigé

Faire l'historique de toute situation de crise.

Tous les personnels de l'école peuvent être amenés à déclencher l'un des trois plans de mise en sécurité.

La sécurité c'est l'affaire de tous.

Selon le calendrier fourni par le rectorat d'Aix-Marseille service Sécurité, Hygiène et Conditions de Travail.

- Le mardi 7 septembre 2021, un exercice incendie a été effectué juste après la récréation de l'après midi. L'alarme a été déclenchée par Monsieur MANTE JB responsable du Service Technique.
- Bilan : les élèves sont sortis calmement en moins de 2 minutes. La porte de la classe rose est restée ouverte. L'ouverture de la classe verte est difficile. Un deuxième exercice est prévu en mars.
- Le lundi 13 septembre 2021, un exercice (attentat -intrusion :se confiner) a été effectué. Le scénario choisi pour les enfants était qu'un tigre s'est échappé d'un zoo et il est arrivé dans la cour. Il ne faut pas faire de bruit ni bouger pendant 10 minutes c'est-à-dire le temps que les policiers et les gens du cirque viennent le récupérer dans la cour.
- Bilan : les élèves ont joué le jeu et ont réussi à être silencieux. Toutefois l'alarme du bureau n'a pas été entendue par la plupart des classes. Maintenant, le maître Jean -Marc a les clés des classes où il intervient .Ce n'était pas le cas lors de l'exercice.D'autre part, l'obscurité a gêné certains enfants ;ils ont perdu leurs repères.Il faudra encore s'entraîner.
- D'autres exercices sont prévus en particulier en janvier. Serait-il possible d'obtenir l'installation de deux alarmes distinctes : une pour le PPMS 17 attentat-intrusion et une pour le PPMS 18 risques naturels. Le personnel de l'équipe éducative s'inquiète de savoir comment faire pour distinguer les trois alarmes ou les trois niveaux de situation de crise et aussi est en demande de formation des gestes de premiers secours ou de réactualiser ce diplôme.

3.2 – Gestion de l'épidémie COVID

Selon le règlement intérieur, comme c'est une maladie contagieuse, pour le retour de l'enfant à l'école un test négatif ou un certificat médical de non-contagion est demandé.Les élèves sont séparés dans la cour en deux groupes selon l'organisation de la cantine.Il y a trois classes ensemble les petites sections et les moyens d'une part et d'autres part les deux classes de grandes sections ensembles. Toutefois tous les élèves vont au même endroit pour aller aux toilettes. Lorsque les parents accompagnent ou viennent chercher leur enfant en classe ils traversent la cour munis d'un masque, sans animaux sans fumer et en respectant les horaires.

3.3 – Charte contre le harcèlement

Ce point sera développé lors de la présentation du projet d'école.

3.4 – Les locaux

Des travaux d'aménagements ont été effectués dans les salles et couloirs.

Travaux demandés : Pour ce qui est des toilettes donnant sur la cour :enlever les urinoirs et mettre 10 toilettes neufs avec cabines pour préserver l'intimité des enfants.

Réponse :La mairie a pris en compte la remarque et veille à faire le nécessaire selon le protocole obligatoire pour pouvoir effectuer une construction par une entreprise extérieure et spécialisée.

<u>Questions des parents</u>: Avez-vous une visibilité sur le calendrier des travaux pour l'extension de l'école ?Est-il prévu d'installer des climatiseurs dans les classes ?

Réponses

Ce calendrier a été montré il y a deux ans. C'est un projet d'un million d'euros. Il faut attendre les appels d'offres puisque c'est un marché public. C'est long et compliqué à cause de l'épidémie COVID. Une réunion sera organisée par la mairie afin d'expliquer en détail aux parents et enseignants intéressés.

4 – Le projet d'école lié aux projets pédagogiques par classe.

4.1 -Le cœur du projet d'école a été accepté par l'équipe éducative lors de sa présentation pour la réunion de pré-rentrée du 31 août 2021.

Projet d'école basé sur la devise de l'Europe:« Unis dans la diversité ». Travailler ce qui est universel et commun à tous les êtres humains en particulier les émotions, les sentiments.

L'objectif est de développer l'union le fait de se souder et de s'entraider plutôt que de s'intéresser aux diversités de chacun.

D'où l'idée de partager et de créer des passerelles entre les temps Mairie, IFAC ou Education Nationale et les liens avec les familles.

Ces enfants qui vont être à l'école pour certains de 7 h 30 du matin jusqu'à 18 h 30 représentent l'avenir et le « ciment » qui lient les divers professionnels et familles.



4.2 – Qu'est-ce qu'un projet d'école?

Le projet d'école est un outil de diagnostic, d'évaluation et de pilotage au service de la réussite des élèves.

Le projet est divisé en trois axes :

- 1 concernant le parcours scolaire des élèves
- 2 concernant l'école et ses partenaires
- 3 concernant les arts, les sciences et la citoyenneté

Selon quatre dimensions indissociables et interdépendantes.

a- La principale dimension est : Comment faire face à la difficulté scolaire ?

Il est à prévoir deux entrées :

- Des difficultés à être élève
- Des difficultés à rentrer dans les apprentissages

Lors des deux réunions de conseil des maîtres et lors de discussions avec la psychologue scolaire Erika BEDEL ,avec le Docteur JAUFRET, l'enseignante Marie -Claude JULIEN référente pour la scolarisation des élèves en situation de handicap. Les enseignants ont observé et évalué leurs élèves lors de cette première période.

D'abord, un rendez-vous par l'enseignante de la classe peut -être proposé avec les parents.

Un deuxième rendez-vous avec les parents peut déboucher sur la proposition d'APC : Activités Complémentaires Pédagogiques ou bien sur la mise en place d'un PPRE :Plan Personnalisé de Réussites Educatives.

Puis,on peut se demander si les difficultés persistent si c'est un trouble ou une grande difficulté ? Discussion à propos des difficultés des élèves lors des conseils des maîtres et plusieurs propositions peuvent être faites comme des aménagements pédagogiques, des bilans psychologiques et /ou orthophoniques.

Ensuite, il peut être proposé une équipe éducative avec le psychologue scolaire le médecin la PMI.

Enfin si c'est un trouble une seconde équipe éducative peut être organisée avec la présence de l'enseignante MC JULIEN référente pour les élèves en situation de handicap. Quels sont les intérêts ?

Pour rassurer les parents qui craignent que leur enfant soit stigmatisé avec le sigle MDPH :

- Cette aide n'est pas définitive
- Cela permet une aide lors des évaluations de CP-CE1
- Une aide financière pour payer l'ergothérapeute, le psychomotricien, le matériel informatique ou pédagogique spécifique.
- Une aide humaine comme une AESH ou la mise en place d'un SESSAD.

b- L'amélioration des résultats des élèves au regard du socle commun

Constat des évaluations de CP

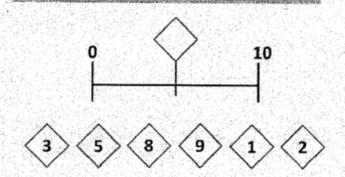
En Mathématiques les deux compétences les plus réussies sont :

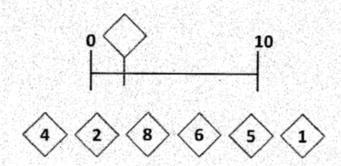
- Lire et écrire les nombres entiers.
- Quantifier des collections.

Les deux compétences à améliorer sont :

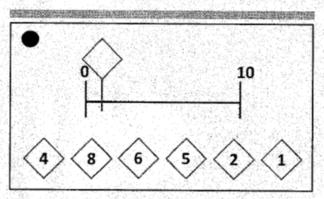
Résoudre des problèmes

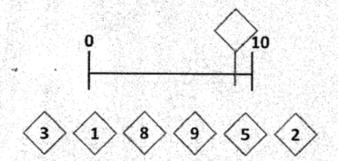
•	Associer un nombre à une position. Voir ci-dessous : cette compétence est très compliquée.





Exercice 16





Constat des évaluations de CP

En Français les deux compétences les plus réussies sont :

- Comprendre des textes lus par l'enseignant.
- Comprendre des phrases lues par l'enseignants.

Les deux compétences à améliorer sont :

- Reconnaître les lettres, leurs noms, leurs sons et leurs écritures
- Comprendre des mots lus par l'enseignant.

Ces évaluations ne sont que des indicateurs et comme le souligne Madame LEBLANC elles ne prennent pas en compte le travail remarquable effectué par les enseignantes et ATSEM de PEYNIER.

Des conseils des maîtres seront prévus afin d'élaborer des fiches actions pour améliorer les résultats des élèves. Celles-ci vous seront présentées lors du second conseil d'école prévu le mardi 5 avril 2021.

c- Le climat scolaire

En lien avec le projet d'école sur les sept facteurs possibles, trois ont été sélectionnés :

- La coopération
 Objectifs: développer une pédagogie de la réussite, donner du sens aux apprentissages, coopérer entre pairs.
- Prévention de la violence et du harcèlement. Charte contre le harcèlement.
 Objectif: mise en place d'un plan de prévention contre la violence. Sensibiliser les élèves avec des jeux de rôles(S.TISSERON les trois visages). Une charte a été donnée aux personnels de l'équipe éducative et présentée aux parents lors des réunions de parents de septembre. Cela permet d'être attentif aux signaux faibles précurseurs.
- Qualité de vie à l'école

Objectif : créer un cadre de vie propice au développement personnel de chaque élève. Veiller au bon fonctionnement des équipements et à la réparation rapide des dégradations (toilettes). Décorer les locaux avec des travaux d'élèves. Organiser des temps collectifs de convivialité comme c'est déjà effectué :cuisiner ses gâteaux ou pâtisseries lors des anniversaires. C'est très positif dans cette école.

d- Les différents parcours de l'élève

Les Projets artistiques en lien avec le Projet d'école.

En ART-PLASTIQUE:

Sorties prévues aux carrières de Lumières aux BAUX de PROVENCE

Pour les deux classes PS-MS et MS ce sera le 25 novembre 2021 et pour les deux classes de GS ce sera le mardi 30 novembre 2021. Annexe le bilan financier et demande d'aide aux parents.

Tisser des liens : Un spectacle est proposé à toute l'école le vendredi 26 novembre organisé par les agents de la bibliothèque.

En musique: Nous bénéficions de Mathieu intervenant de musique. Le choix des chants est en corrélation avec le projet d'école. Nous travaillons les points communs comme l'étude de nos émotions et de valeurs communes républicaines comme la fraternité. Le mardi 14 juin pour l'instant si les conditions sanitaires le permettent il y aura la chorale à la Garenne au théâtre de verdure. Un chant commun avec les élèves de l'école élémentaire est prévu au début du spectacle.

Le projet Forêt en lien avec la citoyenneté vous sera présenté au prochain conseil d'école du mardi 5 avril. Sortie pour ramasser des olives à la Garenne sous l'impulsion de mesdames

BAUDIN,LEBLANC et REVEILLAC. Sortie à la caserne de pompiers et à AOUBRET FLASSAN pour toutes les classes de l'école.

Questions des parents : quels sont les projets envisagés par les différentes classes pour l'année ?Est-il prévu une kermesse pour la fin de l'année scolaire ?Quelles sont les festivités programmées pour l'année scolaire (carnaval, Noël..) ?

Pour la partie mairie les festivités de Noël dépendront des conditions sanitaires. Pour l'instant on ne sait pas s'il y aura un spectacle . Il y aura un cadeau remis aux enfants avec la venue du Père Noël. Pour ce qui est du carnaval, de la kermesse et des comptes OCCE nous en parlerons au prochain conseil d'école. En effet, les commandes pour les photos peuvent être effectuées jusqu'au 9 novembre car il y avait eu une enseignante absente lors de la première venue du photographe. Ces photos seront données très prochainement en novembre.